

L'ASSURANCE MONT-ROYAL
 Compagnie Indépendante (Incendie)
 Bureaux : 1720 rue Notre-Dame
 Coin St-François-Xavier, MONTREAL
 RODOLPHE FONGERT, Président.
 J. E. CLÉMENT, Jr., Gérant-Général.

**Protégez vos Glaces
 contre les Accidents**
 PAR UNE POLICE DANS LA
 COMMERCIAL BURGLARY & PLATE GLASS INSURANCE CO.
 Bâtisse New York Life, Phone, Main 2367
 ISIDORE CREPEAU, Gérant,
 AGENTS DEMANDÉS

SUN LIFE OF CANADA
 AU 31 DÉCEMBRE 1908
 Actif \$29,238,525.51
 Surplus sur tout le Passif et le
 Capital, Hm 34 et 3 p.c. Standard 2,696,303.96
 Surplus d'après l'Étalon du Gov. 4,118,491.91
 Revenu en 1908 6,949,001.98
 Assurances en vigueur 119,517,740.89
 Écrivez au bureau chef à Montréal pour avoir la petite
 brochure intitulée "Prosperous and Progressive."
 LES POLICES DE LA SUN LIFE SONT FACILES À VENDRE

**LA COMPAGNIE
 'EQUITABLE'**
 D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU
 Les nouvelles primes reçues depuis le dernier
 rapport fait au gouvernement, sont au delà de
\$85,000
 et la compagnie a émané au delà de
2,000
 polices depuis cette date, ce qui est un des meil-
 leurs résultats qu'une compagnie puisse obtenir.
 S. T. WILLET, PRÉSIDENT F. CAUTHIER, GERANT

LA CANADA LIFE A PAYÉ
 en 1905, aux détenteurs de polices ou
 à leurs représentants : : : : :
\$3,272,000
 contre des paiements similaires de
\$4,954,000
 faite par les vingt-et-une autres com-
 pagnies Canadiennes.

(ÉTABLIE 1865)
The Phenix Insurance Company
 OF BROOKLYN
 TOTAL DE L'ACTIF - - \$8,719,795.33
 Robert Hampson & Son, Agents,
 5 ST. JOHN STREET

Assurances

LES TENDANCES ACTUELLES ET
 LEURS CONSEQUENCES POUR
 L'AVENIR

Par Wm. C. Johnson
 Profits pour les actionnaires

(Suite).

La différence entre les taux chargés par la compagnie à participation, et la compagnie ne donnant pas de part aux profits, représente indubitablement une portion considérable des économies qu'une compagnie peut s'attendre à faire; mais il serait impossible d'émettre sérieusement l'idée que cette différence représente pour le porteur de polices sa part complète des bénéfices attendus d'une compagnie à participation, car cela serait équivalent à dire que la compagnie ne donnant pas de part dans ses bénéfices aux assurés, s'efforce de fixer d'avance un taux qui représenterait exactement le coût futur de l'assurance, chose qu'elle ne pourrait pas faire en tout cas, et qu'elle ne pourrait pas essayer de faire sans mettre en péril la sécurité qui seule rend précieuse l'assurance pour le porteur de polices.

Etant données les fluctuations de la mortalité, la diminution possible du taux de l'intérêt et les pertes financières qui peuvent se produire de temps à autre dans une affaire prenant des proportions, aucune compagnie ne pourrait prendre en toute sécurité un groupe de risques, et les assurer à des taux qu'elle ne penserait pas devoir couvrir amplement le coût futur de l'assurance. Il doit nécessairement y avoir des profits, et on a dit avec raison qu'il n'y avait pas une chose telle que l'assurance sans participation—en vérité une telle assurance peut ne pas faire participer aux profits le porteur de polices, mais dans ce cas c'est l'actionnaire qui reçoit les bénéfices de la participation.

La question à considérer est celle-ci: l'individu doit-il prendre une police qui lui garantit d'avance une partie des bénéfices attendus, la balance allant aux actionnaires de la compagnie, ou doit-il prendre une police d'après laquelle il recevra sa part des bénéfices complets de la compagnie pendant le laps de temps pendant lequel il est assuré, et recevoir ainsi son assurance au plein prix de ce qu'elle lui coûte.

La Compagnie d'Assurance
MUTUELLE DU COMMERCE
 contre l'Incendie
 Actif excédant - \$260,000.00
 Assurance en force - \$2,800,000.00
 DEPOT AU GOUVERNEMENT
 en conformité avec la nouvelle Loi des assurances
 de Québec, 8 Edouard VII, Chap. 69.
 Bureau Principal: 151 rue GILROUARD, St-Hyacinthe

"LA PREVOYANCE"
 COMPAGNIE D'ASSURANCE
 Accidents et Maladies, Bris de Glaces.
 Garanties de Contrats
 et Cautionnements.
 Responsabilité de Patrons.
 J. C. GAGNE, Gérant Général
 160, rue St-Jacques - MONTREAL

**WESTERN
 ASSURANCE CO.**
 INCORPORÉE EN 1851
 ACTIF, au-delà de - - \$3,130,384.82
 Bureau Principal: TORONTO, Ont
 Hon. GEO. A. COX, Président.
 W. R. BROCK, et JOHN HOSKIN, K. C.
 LL.D., Vice-Présidents.
 W. B. MEIKLE, Gérant-Général.
 C. C. FOSTER, Secrétaire.
 Succursale de Montréal:
 159 rue Saint-Jacques.
 ROBT. BICKERDICE, Gérant

ESTD 1836

 THE
**LIVERPOOL
 AND
 LONDON
 AND
 GLOBE**
 INSURANCE COMPANY
 Succursale au Canada, Bureau Chef à Montréal

METROPOLITAN
 Life Assurance Co'y of New York
 (Compagnie à Fonds Social)
 Actif \$238,927,000
 Polices en vigueur au
 31 décembre 1908. 9,960,106
 En 1908, la compagnie
 a émis au Canada
 des polices pour.... \$16,812,000
 Elle a déposé entre les
 mains du Gouver-
 nement Canadien,
 exclusivement pour
 les Canadiens..... \$5,500,000
 Il y a plus de 300,000 Canadiens
 assurés dans la METROPOLITAN.